

A.W.B.B.

Comité Provincial du Hainaut

Montigny-le-Tilleul, le 30/09/2020

PV. de CP n°06 du 30/09/2020

Présents : MM. Christophe NOTELAERS
Robert SONVEAUX

Rappel aux clubs : Conformément au PC1, les clubs devaient envoyer au secrétariat provincial la liste de leurs arbitres et ayants-droit pour la saison 2020 – 2021, et ce pour le 30 juin au plus tard. Si vous ne l'avez pas encore fait, merci d'envoyer cette information par mail à secretariat@baskethainaut.be et delepelaere.jules@gmail.com.

Matches amicaux/tournois autorisés : UB Quaregnon (2589), BCJS Estaimpuis (2636).

Mutations administratives accordées : RBC Marcinelle (0146), Esp BHC Wasmuel (1079), Spirou Basket Jeunes (0284), BC Ransart Charleroi (1054).

Forfaits généraux :

- Le BCJ Ressaix C (1284) déclare forfait général en P4MM série C.
- La JS Soignies (0939) déclare forfait général en U8 poule C.
- La CB Royale Fraternité B (0176) déclare forfait général en U8 poule K.
- Le RBC Marcinelle (0146) déclare forfait général en U18 série C.
- Le BCFO Seneffe B (1424) déclare forfait général en P3MM série A.
- Le BCJS Estaimpuis C (2636) déclare forfait général en P4MM série C.
- Le RAS Mazy-Spy (0891) déclare forfait général en U21 série A.

Inscriptions de nouvelles équipes :

Vu les circonstances actuelles et le report du début des championnats en octobre, le CP a exceptionnellement accepté l'inscription tardive des équipes suivantes :

- le RBC Marcinelle (0146) en U21 Garçons série A
- le BCJS Estaimpuis (2636) en U19 Filles
- la JSLB Frameries B (0461) en U12 Garçons série E
- La CB Royale Fraternité B (0176) en U10 Garçons série F
- l'ABC Tremplin Mouscron B (1846) en U10 Filles

Coupe du Hainaut seniors – week-end du 27/09/2020

PC33 : absence licence technique de coach

29 JS Stambruges (1208)
30 GGBC Colfontaine (2653)
30 R Blaregnies BC (1106)
239 Rapido BCTL (1620)
240 BC Maccabi Charleroi (0145)
244 JS Luttre (0981)
246 R Blaregnies BC (1106)
249 Esp BHC Wasmuel (1208)
250 BBC Leuze (1047)
252 JS Stambruges (1208)

Coupe du Hainaut jeunes – week-end du 27/09/2020

PC33 : absence licence technique de coach

400 : RCBE 2000 – 1325
401 : BC Ecaussinnes – 887
501 : BC Ecaussinnes – 887
502 : JSLB Frameries – 461
507 : JS Soignies – 939
507 : BCFO Seneffe – 1424

512 : UBC Binche - 2535
600 : JS Luttre – 981
600 : CFB Fleurus – 2719
601 : RBC Marcinelle – 146
601 : JS Stambruges - 1208
607 : JS Dottignies – 2678
607 : BCJ Ressaix – 1284
609 : BC Maccabi Charleroi – 145
611 : GGBC Colfontaine – 2653
707 : RCBE 2000 – 1325
716 : BC L'9 Flénu – 2500
719 : ASTE Kain – 1759
720 : JSLB Frameries – 461
807 : JSE Enghien – 2647
810 : JS Dottignies – 2678
813 : JS Stambruges – 1208
816 : RE Pont de Loup – 2604
818 : UBCF Quaregnon – 1567

PC48 : feuille incomplète

806 BGBC Celles (2428) : nom club et/ou matricule manquant
820 AAR Lessines (1453) : nom club et/ou matricule manquant

PC73 : forfaits

708 BBC Brainois – BC Ecaussinnes : 20-00 AP
711 BCFO Seneffe – BCJ Ressaix : 00-20 Forfait administratif : certificat médical non présenté pour le premier match officiel de la saison.

Courrier rentré au secrétariat :

Mr Albert De Smet : Reçu PVn°7 de la séance du CJP du 22/09/2020

ER Dampremy (2716) : Changement couleur des maillots : Maillot or et short or à domicile / maillot noir et short noir en déplacement.

Modifications calendrier : Toutes les demandes seront adressées, par le secrétaire ou le responsable calendrier officiel du club demandeur au responsable par e-mail (calendrier@baskethainaut.be)

Pour des raisons de classement : UNE seule demande par match modifié

Toute demande doit comprendre :

- le matricule du club demandeur
- le numéro du match
- les date et heure initiales
- les date et heure modifiées
- l'accord de l'adversaire (échange d'e-mails)

Il n'est pas tenu compte des demandes incomplètes.

Toute demande doit être introduite AVANT les date et heure initialement prévues.

Attention : **Toute demande de modification devra être envoyée pour l'avant-veille du jour du match à 23h59 au plus tard.**
Passé ce délai, la demande sera refusée.

Il n'y a pas de report « à une date ultérieure ».

Continuez à prendre soin de vous et des autres !

Christophe NOTELAERS

Robert SONVEAUX